

---

## EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS

ENS : PARIS – LYON – CACHAN

*Durée : 4 heures*      *Coefficients : PARIS 8 - LYON 2 - CACHAN 3*

MEMBRES DE JURYS : P. GUERIAUD, P. VALLAT

---

(118 copies, de PC002001 à PC002565. Un abandon, noté ABS sur la grille de notes. Moyenne : 9,2 ; écart-type : 3,6)

Ce rapport insistera uniquement sur les erreurs et maladresses des candidats, étant bien entendu que les copies qui les auront évitées se sont vu justement récompensées.

Certes, l'ensemble des candidats semble avoir travaillé sérieusement le thème et, pour la grande majorité d'entre eux, les œuvres, sans avoir toutefois dominé suffisamment les difficultés de l'épreuve :

Trop encore manifestent une méconnaissance de la structure de la dissertation : pas de préambule introductif, ni de reprise mot pour mot de la citation, oubli du nom de l'auteur. On commence immédiatement à soulever des questions, fertiles quelquefois, mais incongrues dans l'ignorance du point de départ. Evidemment recopier la citation en tête de la copie est sans intérêt.

En corollaire, et certainement le plus dangereux, mépris des termes mêmes du sujet. Ce défaut a été unanime dans mes copies, à quelques très rares (4, 5 peut-être) exceptions près. *Quid* «croyance, foi, amour» ? «croyance» égale-t-il «foi»? est-il impossible d'y voir une gradation ascendante qui, partant d'un *a priori* vague (et qui ne veut la paix ?) s'élève le cas échéant à une conviction intime totale, capable de motiver toute une vie, comme dans le cas d'une «vocation» ? et l'objet de ce don, «l'amour», qui est-ce ? la paix ? l'autre ? les autres ? moi ? enfin, le «discours imaginaire» est d'abord un «discours». Qu'entendre par là ? le désir de paix n'est-il qu'un discours ? ou est-il essentiellement discours ? Quant à «imaginaire», pourquoi le prendre constamment en synonyme d'«utopique» ?, d'«irréel» ? Dans imaginaire, personne n'a songé à lire aussi «imagination»...

Faute de ces élémentaires précautions, j'ai trouvé, encore une fois presque unanimement, des travaux d'une grande raideur, proposant d'abord d'examiner les difficultés d'atteindre la paix puis les raisons d'espérer la rencontrer çà et là ! Au défaut de comprendre les 3 termes uniquement dans le sens de l'impossibilité s'en est adjoint un autre, un peu plus rare : tout axer dans une perspective religieuse. Barthes aurait parlé ici d'«asymbolie» tellement, s'il est vrai que «croyance et «foi» s'ancrent primitivement dans le sacré, leurs occurrences laïques sont aujourd'hui facilement décelables.

Là a été pour moi la principale déception. Ajoutons la sempiternelle récitation, soit du cours (des pages entières opèrent un récapitulatif historique des avatars de la paix, illustrés par des auteurs hors programme), soit des œuvres. Trier ce qui seul nourrit la problématique est pourtant essentiel.

Dans l'ensemble, les œuvres sont connues. On rencontre pourtant des erreurs. Certaines sont du niveau de l'énormité (le suicide de Lantenac...), mais d'autres attestent d'une lecture qui va jusqu'au contresens : Lavendange épouse la déesse Paix ; Kant avoue lui-même l'impossibilité de son projet, il vante la démocratie ; la destruction du grimoire dans la Tourgue démontre la cruauté, l'esprit de mort qui anime les générations futures.....

On ne saurait manquer de déplorer une orthographe inquiétante. Nombre de copies ont atteint et dépassé les 40 fautes !....

les candidats ne prennent pas suffisamment en compte la citation pour construire une problématique. On observe une tendance à ne discuter qu'un mot clé (*foi* en l'occurrence, d'où des digressions sur le religieux...) au lieu d'observer le faisceau de convergence qui se dégageait de l'ensemble de la citation.

Certaines problématiques apparaissent plaquées et très rares ont été les copies qui se sont interrogées sur la fonction de l'imaginaire et du mythopoétique chez Aristophane et Hugo. Peu de candidats discutent réellement la citation pour adopter une perspective critique.

La singularité des oeuvres n'est pas toujours bien dégagée dans la mesure où trop souvent elles ne sont utilisées que comme exemples à valeur illustrative. Il conviendrait à cet égard de rappeler que dans ce type d'épreuve les exemples ne sauraient en aucun cas se réduire à des vignettes illustratives. Ils doivent avoir une valeur argumentative : il ne s'agit pas de raisonner in abstracto mais de penser les œuvres dans leur rapport à la citation. On le voit la dissertation est un exercice de pondération au sens étymologique, c'est à dire de pesée critique.

Au total, il faut rappeler aux candidats qu'un sujet de dissertation à un tel concours ne peut se passer, certes, d'une connaissance exacte du cours et des œuvres, mais au moins autant d'esprit de synthèse et de créativité.